

— *Négociations internationales sur le climat*

Défis, fondements et caractéristiques
d'un partenariat renouvelé entre l'Etat,
les collectivités et les réseaux territoriaux
dans la perspective de Copenhague

Atelier-débat du Club VITECC
Paris - 23 Juin 2009

Structure de la présentation

1. Les principaux défis à relever : quels enjeux?
 1. Contours et caractéristiques d'un nouveau partenariat villes, territoires, Etat
 2. Les facteurs-clés du succès

1. Défis et enjeux d'un partenariat renouvelé

Situation actuelle vis-à-vis de la convention climat

- Les collectivités locales ne sont pas reconnues en tant que telles ni par la Convention de Rio ni par le protocole de Kyoto : acteurs sous le contrôle des Parties
- Les représentants des CT sont souvent invités à présenter leurs actions au cours du segment ministériel des COP mais ils ne prennent pas part aux négociations
- Les décisions prises par la COP ne visent pas directement les CT
- Certaines décisions peuvent néanmoins impliquer les CT au travers des mécanismes de projets :
 - Les décisions relatives aux mécanismes de Kyoto prévoient la participation d'entités publiques et privées des pays de l'annexe 1
 - Il est déjà possible pour les CT d'être parties prenantes à des mécanismes de projets (MDP dans les PED ou de MOC dans les pays développés)
- Dans ce cadre, principalement des side events

Deux pas en avant ?

- **Les CT formulent explicitement deux demandes à l'attention des autorités nationales ('Parties' à la convention climat) :**
 - Renforcement du dialogue national / local sur le CC
 - Amélioration du cadre légal et réglementaire pour renforcer leurs pouvoirs juridiques
- **Deux demandes plus implicites :**
 - Reconnaissance de leur efforts actuels et futurs
 - Reconnaissance politique et institutionnelle (soit au niveau multilatéral, soit au niveau national)

La comptabilisation des efforts des CT conformément aux critères de la Convention Climat

- Si elles veulent jouer un rôle institutionnel, politique et socio-économique dans la lutte contre le changement climatique, les CT doivent développer une capacité à évaluer de manière précise et totalement fiable, l'impact de leurs projets, programmes ou politiques locales sur les émissions de GES
- Il existe actuellement une grande variété de méthodes et de systèmes de comptabilisation
- Besoin urgent d'harmonisation et de standardisation sur la base des expériences récentes (questions des secteurs et du périmètre retenus notamment)
- Besoin d'une compatibilité totale avec les critères MRV de la Convention (cf NAMAS et registre aujourd'hui)
- Étape-clé qui requiert un renforcement de l'expertise technique et la création de lieux de débat et d'échanges sur ces questions

2. Contours et caractéristiques d'un partenariat renouvelé

Contours et caractéristiques d'un partenariat renouvelé sur le changement climatique (I)

- Deux pré-requis :
 - existence de complémentarités et de domaines d'intérêt commun entre les autorités nationales et locales
 - Démonstration de l'existence d'un VA à l'intervention de l'Etat (cf. principe de subsidiarité)
- Quatre axes d'intérêt commun ont pu être définis jusqu'ici et représentent quatre domaines possibles de progrès :
 - Les deux premiers répondent aux demandes explicites des CT (aspects institutionnels et légaux)
 - Tandis que les deux autres concernent des aspects plutôt méthodologiques et économiques

Contours et caractéristiques d'un partenariat renouvelé sur le changement climatique(II)

1. La recherche d'une articulation institutionnelle optimale entre le niveau étatique et les niveaux infra-étatiques

- Dans le cadre de la convention climat et des négociations internationales
- À l'échelle de chaque pays afin de voir dans quelle mesure les CT peuvent être associées à la définition de la stratégie nationale de lutte contre le changement climatique (cf. article 44 de la loi Grenelle I qui prévoit la mise en œuvre d'une autorité nationale consultative rassemblant les représentants de différents réseaux pour la définition de la stratégie nationale du développement durable)

2. Le lancement d'une réflexion commune sur le caractère pertinent des moyens juridiques à la disposition des CT dans le domaine de la lutte contre le CC

- Identification de la nature exacte des besoins et comparaison avec les instruments légaux ou réglementaires existants
- Identification des domaines d'application des bonnes pratiques
- Identification des adaptations possibles du droit national

Contours et caractéristiques d'un partenariat renouvelé sur le changement climatique(III)

3. Le renforcement de la réflexion opérationnelle en vue de l'émergence d'outils standardisés/harmonisés

- Les méthodes existent mais elles ne sont pas utilisées de manière harmonisée, altérant leur comparabilité dans le temps ou dans l'espace et la possible reconnaissance de leurs efforts de réduction des GES
- Le débat actuel au sein de la convention climat relatifs aux NAMAs et au registre (Nationally Appropriate Mitigation Actions) fournit une occasion unique

4. L'élargissement des outils et des moyens économiques et financiers

- Plus large implication possible dans les projets MDP ou JI/MOC;
- Explorer la possibilité de rendre éligibles les PCT aux NAMAs et aux crédits carbone
- Evaluation des potentialités des LCDZ
- Analyser la possibilité de jouer d'incitations fiscales ou financières par le biais de la fiscalité locale ou des dotations de l'Etat (dotations indexées sur performances en matière de lutte contre CC ?)

Dispositions pratiques

- Plan d'action partenarial
- Réunions mensuelles du comité de pilotage d'un groupe de travail
- Constitution de groupes techniques sur les questions soulevées et avec CR au comité de pilotage



3. Facteurs-clés du succès

Les facteurs-clés du succès

- **Une vision partagée quant à la légitimité des niveaux d'autorité et des objectifs poursuivis :**
 - Efficacité environnementale et économique avant toute chose
 - Nécessité de mettre de côté les tensions habituelles entre les niveaux étatiques et infra-étatiques
 - Ne pas en faire une opportunité pour rouvrir trop largement la boîte de Pandore des compétences respectives
- **Reconnaissance par tous de la pertinence de tous les niveaux infra-étatiques quel qu'ils soient (local / régional ou autres)**
- **Capacité à travailler conjointement entre ces différents niveaux : sessions de travail conjointes sur les questions méthodologiques, légales ou institutionnelles par exemple**
- **Dépasser les querelles d'Ecoles ou de conquête de marché**
- **Amélioration du niveau de compétence technique (expertise juridique, économique, financière ou méthodologique)**
- **Inscription dans une perspective de solidarité Nord/Sud**



- **Merci de votre attention**
- **Pour toute question complémentaire :**

rene-laurent.ballaguy@developpement-durable.gouv.fr